

VŒU DES REPRÉSENTANTS DES PROFESSEURS

Conseil d'administration du 10 Février 2026

Nous, enseignants du lycée Jehan de Chelles, souhaitons tout d'abord remercier l'équipe de direction pour les temps de concertation engagés et pour l'attention portée aux échanges relatifs à la préparation de la rentrée scolaire à venir. Nous tenons également à réaffirmer notre engagement au service de nos élèves ainsi que notre volonté de maintenir des projets pédagogiques ambitieux, et cela malgré des contraintes de plus en plus fortes en matière de dotation horaire.

Cependant, nous sommes contraints d'alerter sur les conditions de rentrée qui se dessinent et de contester la dotation horaire globale allouée à notre établissement qui baisse de 57,3 heures pour le LPO par rapport à la rentrée 2025. Effectivement, nous jugeons cette dotation insuffisante pour garantir des conditions d'enseignement favorables à la réussite de nos élèves. Les arbitrages opérés semblent répondre prioritairement à des logiques budgétaires, au détriment de la pédagogie, du climat scolaire et de l'égalité des chances.

La situation de notre lycée est particulièrement préoccupante. Les effectifs par classe sont très élevés : entre 30 et 35 élèves en Seconde, 35 élèves en STMG, en Terminale générale et dans certains groupes de spécialité, souvent sans accompagnement personnalisé suffisant. Ces effectifs concernent un public dont le profil social et scolaire est fragile, comme en témoigne un IPS inférieur à la moyenne nationale et académique pour les filières générales et technologiques, et très bas pour la section professionnelle.

Notre établissement a par ailleurs été classé dernier lycée de Seine-et-Marne, avec un taux de réussite au baccalauréat de 88 % en 2024, très en deçà du taux attendu de 94 % pour les filières générales et technologiques. À cela s'ajoute un climat scolaire dégradé, marqué par des incidents graves et récurrents (notamment plusieurs départs de feu, alertes à la bombe, situations de détresse psychologique chez de nombreux élèves) qui nécessitent des conditions d'enseignement permettant un suivi réel et individualisé.

Dans ce contexte, la dotation horaire globale allouée nous semble insuffisante puisqu'elle entraîne notamment la suppression ou la réduction des dédoublements ayant existé jusqu'à cette année en langues vivantes et en EMC. Cela apparaît incompréhensible et particulièrement préjudiciable puisque l'enseignement de l'oral, au cœur des programmes d'anglais, d'espagnol et d'EMC, devient quasi impossible dans des classes aussi chargées.

Nous tenons à rappeler que la mise en place de demi-groupes, principalement en Seconde GT, ainsi qu'en Première et Terminale technologiques, ne relève en aucun cas d'un confort pédagogique. Au regard du nombre d'élèves, de leurs besoins spécifiques et du contexte de l'établissement, il s'agit d'une nécessité didactique, quelles que soient les disciplines, permettant de garantir des conditions d'apprentissage minimales et de rendre possible la réussite des élèves.

Les besoins en moyens d'enseignement ont été précisément identifiés. En espagnol, un dédoublement des cours en classe de Seconde est requis pour les divisions ne comprenant pas d'élèves germanistes ou arabisants, soit 7 à 8 classes sur 10. Pour pouvoir compléter le dispositif déjà en place nous aurions besoin d'un volume de 1,75 à 2 heures supplémentaires. En anglais, le dédoublement des enseignements en classe de Seconde concerne l'ensemble des 10 classes, pour un total de 2,5 heures complémentaires. En enseignement moral et civique (EMC), la mise en place de dédoublements en classes de Seconde, de Première et de Terminale représente un besoin global de 19 heures. En mathématiques, un dédoublement en 1ST2S est demandé afin de préparer efficacement au bac de fin de 1ère, ce qui correspond à un besoin de 2h. En 2nde, les élèves ont une heure d'AP Méthodo ou Orientation par semaine au lieu de deux heures par semaine, ce qui mènerait à un coût supplémentaire de 10h. En spécialité Mercatique de Terminale STMG, un dédoublement est demandé pour ce groupe de 35 élèves, soit 2h en plus. Au total, la mise en œuvre de ces dédoublements nécessite donc au minimum l'attribution de 37,5 heures supplémentaires afin de répondre aux besoins pédagogiques identifiés.

Nous attirons également l'attention sur la diminution des heures en effectif réduit normalement alloués aux filières technologiques et pour laquelle nous avons été contraints d'opter. Plus qu'un choix fait par nos équipes, cette baisse est un sacrifice réalisé dans la perspective de limiter les dégâts dans la voie générale mais qui fragilisera à coup sûr nos classes de STMG et ST2S.

Par ailleurs, l'ouverture de l'enseignement de l'arabe, pour un effectif très limité d'élèves (a priori 8 élèves issus du collège Corot), pose la question de l'utilisation des moyens alloués. À terme, si cette langue devait être en partie financée sur notre marge, comme c'est le cas au collège Corot, elle risque d'entraîner encore plus de suppressions de dédoublements, de spécialités ou de dispositifs existants. Cela pourrait contribuer à une dégradation des conditions de travail des élèves et du personnel, ainsi qu'à une baisse de l'attractivité du lycée.

Attachés au service public d'éducation et à la réussite de tous nos élèves, nous réaffirmons notre engagement et demandons que les moyens nécessaires nous soient enfin accordés pour mettre fin à cette dégradation continue des conditions d'enseignement. Il apparaît aujourd'hui indispensable que l'institution prenne pleinement la mesure de la situation de notre lycée. Nous réaffirmons donc notre demande de moyens supplémentaires, et demandons également une révision de la carte scolaire, particulièrement déséquilibrée, afin que le bon fonctionnement de notre établissement ne repose plus uniquement sur les efforts constants menés par notre communauté éducative depuis plusieurs années.